

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
23 janvier 2024

Convocation :
16 janvier 2024

Publiée le :
16 janvier 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-trois janvier à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Laurence Dunand
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

M. Dimitri Bessière, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à Mme Laurence Dunand
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à M. Jérôme Renou
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guérolé Legagneux
M. Cédric Dufourd

Secrétaire de séance : M. Guérolé Legagneux

1. Choix de prestataires : maison des associations

Considérant le projet de maison des associations décidé par le conseil municipal, et les subventions correspondantes obtenues ;

Vu les offres déposées dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, uniquement pour les lots n°2, 4, 5 et 8 ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant que les lots n°1, 3, 6 et 7 sont infructueux ;

Considérant que l'offre reçue pour le lot n°2 « charpente-couverture » ne répond pas au CCTP ;

Considérant que le lot n°8 « carrelage » doit être classé sans suite pour motif technique ;

Considérant le classement des quatre offres reçues pour le lot n°4 « cloison-isolation » ;

Considérant l'offre unique reçue pour le n°5 « plomberie-sanitaires-chauffage » ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Retient les prestataires suivants pour la réalisation des travaux du projet de « maison des associations » :
 - Lot n°4 : « SAS MAILHES POTTIER »,
 - Lot n°5 : « SAS PAYEN » ;
- Autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
23 janvier 2024

Convocation :
16 janvier 2024

Publiée le :
16 janvier 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-trois janvier à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Laurence Dunand
M. Guérolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

M. Dimitri Bessière, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à Mme Laurence Dunand
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à M. Jérôme Renou
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guérolé Legagneux
M. Cédric Dufourd

Secrétaire de séance : M. Guérolé Legagneux

2. Convention commune-SIAEP relative aux hydrants

Vu l'article L 2212-2 alinéa 5 du code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le modèle de convention adopté par délibération du conseil syndical du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) des Buissons en date du 14 décembre 2023, relatif à « la visite des prises d'incendie situées sur le réseau de distribution d'eau potable » ;

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des hydrants situés sur le territoire communal, et à cet effet d'exécuter un contrôle technique et pesage périodiques ;

Considérant la possibilité de déléguer ce contrôle au SIAEP des Buissons selon les termes de la convention citée ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de déléguer le contrôle des hydrants situés sur le territoire communal au SIAEP des Buissons, selon les termes du modèle de convention présenté ;
- Autorise le maire à signer cette convention et tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
23 janvier 2024

Convocation :
16 janvier 2024

Publiée le :
16 janvier 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-trois janvier à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Laurence Dunand
M. Guénolé Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

M. Dimitri Bessière, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à Mme Laurence Dunand
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à M. Jérôme Renou
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guénolé Legagneux
M. Cédric Dufourd

Secrétaire de séance : M. Guénolé Legagneux

3. Convention de financement – Fondation du patrimoine

Vu la proposition de convention soumise par la Fondation du Patrimoine, à l'effet d'abonder aux travaux de restauration des vitraux de l'église Saint-Pierre à hauteur de 5 000€, sous réserve d'un montant minimum de dons collectés de 4 068€ dans le cadre de la souscription en cours ;

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise le maire à signer cette convention et tout document relatif à ce dossier.

Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal
23 janvier 2024

Convocation :
16 janvier 2024

Publiée le :
16 janvier 2024

Conseillers :
- en exercice : 14
- *quorum* : 8
- présents : 8
- votants : 13

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-trois janvier à 20 heures, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par M. Killian Trucas, maire,
- à la mairie,
- sous la présidence de M. Killian Trucas.

Présents :

M. Killian Trucas	Mme Marie-Line Le Pallec	Mme Laurence Dunand
M. Guénoles Legagneux	M. Anthony Bolival	Mme Martine Faroy-Fontenas
M. Jérôme Renou	Mme Claire Pasquier	

Absents excusés :

M. Dimitri Bessière, donne pouvoir à M. Killian Trucas
Mme Linda Goisbault, donne pouvoir à Mme Laurence Dunand
Mme Élisabeth Giordano, donne pouvoir à Mme Claire Pasquier
Mme Anaïs Rousseau, donne pouvoir à M. Jérôme Renou
Mme Lucie Pousset, donne pouvoir à M. Guénoles Legagneux
M. Cédric Dufourd

Secrétaire de séance : M. Guénoles Legagneux

Liste des délibérations :

1. Choix de prestataires : maison des associations
2. Convention commune-SIAEP relative aux hydrants
3. Convention de financement – Fondation du patrimoine

Le maire, M. Killian Trucas

Le secrétaire de séance, M. Guénoles Legagneux